

PETITE ANNONCE

SNUippFSU37 CHERCHE A NOUVEAU « POSTES OUBLIES ».

Vos élus du SNUippFSU37 sont à nouveau en désaccord avec les comptes de l'IA pour cette carte scolaire 2011.

Alors que suite à la détermination de vos élus, 11 postes sont réapparus lors du CDEN de décembre 2011 (utilisés comme BD à titre provisoire), leur devenir reste une énigme.

Lors du CTSD du 02 fev dernier, nous avons demandé à quoi ils allaient servir. Si pour 3 postes la réponse donnée par l'IA peut être entendue (3 postes RASED vacants à cette rentrée et qui seront fermés) pour les 8 qui restent, c'est « mystère et boule de neige ». Il s'agirait peut-être pour 6 d'entre eux de la fermeture annoncée de 6 postes de BD, mais l'IA n'était vraiment pas convaincu par sa réponse.

Il y a aussi la question des 8 postes fermés avec maintien de la classe pour l'année 2011/12.

Ces postes ont bien disparu de la carte scolaire 2012 mais à aucun moment l'IA ne parle de l'utilisation de ces 8 moyens!

C'est donc entre 10 et 16 postes qui manquent à l'appel, alors que la carte scolaire est pratiquement bouclée!!! Les élus du SNUippFSU37, qui sont les seuls à faire ce travail d'analyse des documents, vont demander des explications à l'IA. Si nous nous trompons, nous le dirons sans problème. Mais nous ne pouvons pas laisser de telles questions sans réponses alors que des postes de RASED ferment et que des écoles attendent une ouverture.

Paul Agard
Secrétaire Départemental
à

le 9 février 2012

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire

OBJET: carte scolaire 2012

Monsieur Le Directeur Académique,

Nous vous sollicitons au sujet de la carte scolaire.

1) Les élus du SNUipp FSU37 vous ont questionné lors du CTSD du 2 février 2012 sur l'utilisation des 11 postes restitués sous forme de BD congés longs (document du cden du 2 décembre 2011). Vous nous avez indiqué qu'il s'agissait de moyens provenant de 3 postes RASED vacants, d'1 poste de décharge syndicale non utilisé et de 0.5 de décharge de l'école d'application de CUSSAY et de 1/4 de postes pour les 6.5 autres.

Nous vous demandons de nous informer de la provenance et de l'utilisation de ces 8 postes.

2) Dans le bilan de la carte scolaire 2011 que vous avez donné au CDEN du 2 décembre 2011, les postes des 7 écoles ayant un poste maintenu à titre provisoire pour l'année scolaire 2011 ne sont pas comptabilisés dans les bilans ouvertures/fermetures de classes.

Si ces postes sont bien à prendre en compte dans la carte scolaire 2011, dans ce cas le bilan n'est plus de 28 fermetures mais de 35.

Sinon, ils devraient être comptabilisés dans le cadre de la carte scolaire 2012.

Or, cela n'a pas été évoqué par vos services lors du CTSD du 2 février 2012.

Vous n'êtes pas sans connaître la situation particulièrement difficile dans laquelle se trouve notre département : RASED, remplacement, IMF, ouvertures de classes...

Chaque poste compte, et doit être étudié en toute transparence et équité dans le cadre des instances départementales.

Nous vous sollicitons, Monsieur Le Directeur Académique, sur l'utilisation et le devenir de ces 15 postes dans le cadre des mesures de carte pour la rentrée 2012 et souhaiterions d'avoir des réponses à nos questions avant le CTSD du 13 février afin de pouvoir préparer ce nouveau comité avec l'ensemble des éléments nécessaires.

Restant disponibles pour un rendez-vous technique avec vos services (nous sommes disponibles jeudi prochain), veuillez recevoir, Monsieur Le Directeur Académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Paul .Agard